

Le Président

Ancien Député

Monsieur Olivier VÉRAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Metz, le 26 Mai 2020

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire qui a traversé la Région Grand Est a frappé de plein fouet le Département de la Moselle.

Vos services ont mis au point trois indicateurs stratégiques qui ont permis d'élaborer trois cartes dans le cadre de la préparation des mesures de déconfinement du 11 mai. La Moselle s'est vu affecter, au jour de la « cristallisation » de ces cartes, les couleurs :

- orange au titre de la circulation du virus,
- verte en ce qui concerne la capacité à tester,
- rouge au regard de la tension sur son système hospitalier et en particulier celui des services de réanimation.

La carte synthèse, publiée lors de la conférence de presse du Premier Ministre, a classé notre département dans la catégorie rouge, donnant ainsi à l'un des indicateurs la primauté sur les deux autres.

A ce jour, la situation en Moselle s'est heureusement très nettement améliorée sur ces trois points.

En effet, le taux de circulation du virus est désormais inférieur à 6 %, valeur charnière retenue entre le vert et l'orange. En prenant les mêmes critères que ceux retenus lors de son élaboration, sa valeur est aujourd'hui de 4,70 %, alors qu'elle était de 7 % au 5 mai.

La capacité à tester, quant à elle, ne faisant que s'accroître dans le département, il n'y a aucune raison que cet indicateur se dégrade désormais.

De même, la diminution quasi linéaire du nombre de patients en réanimation et soins intensifs atteints du COVID (173 au 6 avril, 51 au 24 mai) laisse envisager à court terme une disparition de la tension observée ces dernières semaines et par voie de conséquence un retour à la normale rapide dans ces services.

Si nous devons tous faire preuve d'une vigilance permanente, le département de la Moselle doit dès à présent, si ce n'est déjà le cas, bénéficier de la couleur verte sur la carte réactualisée qui doit être éditée dans les prochains jours. La Moselle ne comprendrait pas qu'une coloration stigmatisante et clivante puisse perdurer au-delà du 2 juin, alors que la situation générale s'améliore sur le front de l'épidémie.

La relance de l'économie passe aussi par le regard posé sur le département, du fait notamment de son caractère transfrontalier. La Moselle, depuis plus d'une décennie, a engagé une démarche stratégique dynamique en matière économique et touristique. Cette carte représente donc un enjeu d'attractivité très important pour nos territoires pour les mois et les années à venir.

Par ailleurs, une lecture attentive des tableaux de bord journaliers publiés par l'ARS Grand Est laisse apparaître pour la Moselle une nette insuffisance en lits de réanimation, équipements majeurs pour la santé publique, au regard de sa population totale.

Ainsi, notre département dispose de 90 lits pour une population d'un million d'habitants, tandis que nos voisins du Bas-Rhin (1 100 000 habitants) et de la Meurthe et Moselle (733 000 habitants) se voient doter quant à eux respectivement de 123 et 83 lits de même nature, soit un taux d'équipement pour 100 000 habitants de :

- 11,3 lits en Meurthe et Moselle,
- 11,2 lits dans le Bas-Rhin,
- et seulement 9 lits en Moselle.

Ces seuls ratios montrent que la Moselle est sous dotée en nombre de lits de réanimation et pour l'instant en dotations budgétaires.

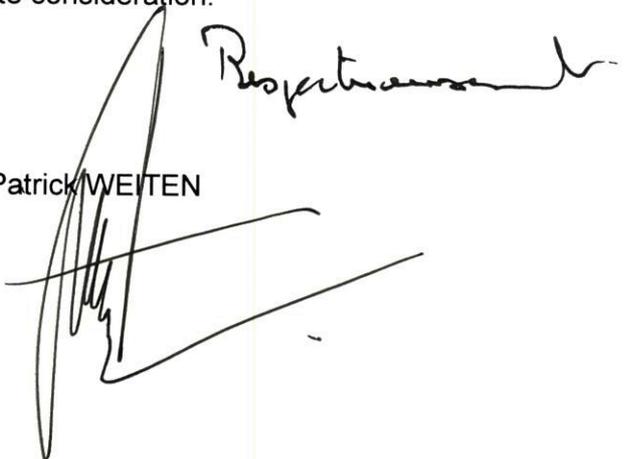
Cette situation est injuste et mérite d'être corrigée au plus tôt.

La crise sanitaire que la Moselle vient de traverser a mis en évidence l'ampleur du sous équipement affligeant de nos services de réanimation. Nous devons à la direction du CHR de Metz-Thionville et à l'ensemble des personnels soignants, qui ont assuré leurs missions dans des conditions très dégradées, une reconnaissance incommensurable pour leur implication de tous les instants à assurer la continuité du service public de la santé.

C'est pourquoi, il est de mon devoir, au nom de tous les Mosellans, de vous demander pour notre département le renforcement des capacités de ses services de réanimation et des moyens financiers adaptés. Je serai attentif à ce que le vaste plan pour l'hôpital en cours d'élaboration puisse intégrer ces demandes tout à fait légitimes.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces deux attentes et vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Patrick WEITEN



Respectueusement

Copie pour information :

- Madame la Directrice de l'ARS Grand Est
- Madame la Directrice du CHR de Metz Thionville
- Monsieur le Président de la CME du CHR de Metz-Thionville